

BORDEREAU D'ENVOI  
DE  
PROCEDURE

C.U. 01154 - PV 00623/94

N° PIÈCE  
##N° FEUILLET  
1

Date des faits : Le 11 juin 1994

Lieux des faits : route de Vièvre, commune du PELLERIN (44 640).

## OBJET :

Nature des faits : OBSERVATION D'UN PHENOMENE SPATIAL NON IDENTIFIE

D.O : 11/06/94

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	PROCES VERBAL DE SYNTHESE, TRANSPORT ET CONSTATIONS
2	PLAN DE SITUATION
3	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE
4	AUDITION DE TEMOIN (Mademoiselle [redacted])
5	BULLETIN METEO DE LA JOURNEE DU 11 JUIN 1994.

RENS

9 AOÛT 1994  
3082

- 1 M. le Préfet de loire Atlantique à NANTES
- 1 M. le Général commandant la Région aérienne à PARIS
- ② D.G.G.N - Bureau défense opération - section renseignement -
- 1 Archives

Transmis le : 11/07/1994

par  
L'adjudant-chef [redacted]OPJ  
signature et cachet

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 01154 - PV 00623/94

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

Nous soussigné : gendarme  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.  
Rapportons les opérations suivantes :

D.O. 11/06/94

PREAMBULE

Le 16 juin 1994 A 16 heures, Mlle \_\_\_\_\_ demeurant  
A LE PELLERIN (44 640) se présente au bureau de notre unité. Cette  
personne nous déclare avoir observé dans la nuit du 11 juin 1994 à 23 heures 45  
un objet volant non identifié.

EXPOSE DES FAITS

Le 11 juin 1994, Mlle \_\_\_\_\_ vient de NANTES et se rend à son domicile.  
Elle circule sur la nationale 723 en direction de PAIMBOEUF et emprunte un  
chemin menant A un village se nommant "Vièvre" (commune du PELLERIN). Au tout de  
150 mètres, elle aperçoit un objet volant se trouvant dans un virage à environ  
20 mètres de la route au dessus d'herbes hautes. Intriguée, elle l'observe et  
ralentit. L'engin se déplace à la même vitesse que son véhicule à environ 20  
Km/h. Arrivée A sa hauteur celui-ci se dédouble en gardant la même forme et le  
même volume.

Mlle \_\_\_\_\_ suit l'engin lors de ces déplacements et changements de  
direction. Elle le perd de vue dans un chemin et le voit disparaître comme une  
étoile filante.

Le signalement de l'O.V.N.I est le suivant : Forme de citron (arrondi et  
ovale) possédant un cable à son sommet, il est de couleur gris argenté, parsemé  
de multiples lumières clignotantes jaunes, oranges, bleues, rouges et roses. Les  
lumières jaunes et oranges étant en plus grand nombre. Le témoin nous effectue  
un dessin qui est joint à sa déclaration (Pièce N°4).

ENQUETE

Devant ce phénomène insolite, nous nous rendons sur les lieux en compagnie  
de Mlle \_\_\_\_\_ afin de procéder aux premières constatations. Aucune trace n'est  
visible, nous effectuons cependant des prises de vues photographiques, (Pièce N°  
3), ainsi qu'un plan de situation des lieux (Pièce N° 2).

Nous entendons Mlle \_\_\_\_\_ qui nous déclare les faits précités (Pièce N°4).

Nous rendons compte à notre commandant de compagnie.

L'enquêteur

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 01154 - PV 00623/94

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

2

Le 17 juin 1994, A 10 heures 10 nous prenons contact téléphoniquement avec M. responsable du service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques (SEBRA) organisme dépendant du centre national d'études spatiales. Nous lui relatons les faits et lui communiquons le signalement du phénomène. Monsieur nous fait part que des faits similaires lui ont déjà été rapportés. Ils demeurent A ce jour inexplicés.

Le 17 juin 1994 à 16 heures 50, nous contactons la brigade de Gendarmerie des transports aériens afin de savoir si un phénomène avait été observé par les contrôleurs aériens. Aucun renseignement positif n'a été recueilli.

Un bulletin météo nous est adressé par Météo France. Le ciel était dégagé, la visibilité presque claire et aucun phénomène n'a été observé par leur service.

Nous effectuons une enquête sur notre circonscription. Après de nombreuses investigations, nous n'avons pu recueillir d'autre témoignage.

**CLOTURE**

-----

L'enquête effectuée n'a pas permis d'avoir une explication rationnelle et logique du phénomène observé. Il est à noter que Mlle a relaté les faits avec précisions et qu'elle nous est apparue comme une personne digne d'intérêt.

Fait et clos à

le 11 juillet 1994.

L' enquêteur



★ Emplacement de l'O.V.N.I. lors qu'il est vu pour la 1 ère fois.

— Différentes directions de l'O.V.N.I.



1

Route menant au village de Vièvre.

\* Emplacement de l'O.V.N.I

2



\* Emplacement de l'O.V.N.I.



3

Progression de  
l'O.V.N.I par la droite  
du chemin.

4

\* Emplacement où l'O.V.N.I  
est revu par le témoin.





5

Vu de la vigne  
et des fils électriques  
de haute tension.

Nous distinguons  
la haie d'arbres faisant  
l'objet de la photo N°6

6



Haie d'arbres évitée  
perpendiculairement par l'O.  
V.N.I.

— Nouvelle direction de  
l'O.V.N.I.

7

Chemin menant au cha-  
teau de la Cossonnière.

↓ Dernier emplacement où  
a été vu l'O.V.N.I.





PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

-----  
AUDITION

C.U. 01154 - PV 00623/94

N° PIÈCE	N° FEUILLET
04	1

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à [redacted] au bureau de notre unité, entendons:

qui déclare le seize juin mil neuf cent quatre vingt quatorze à dix huit heures et quatre minutes:"-----

"Je viens ce jour à votre unité pour vous informez de fait que j'ai vu le 11 juin 1994 à 23 heures 45. J'arrivais de NANTES et je me rendais à mon domicile. J'ai pris la nationale 723 et j'ai tourné en direction de Vièvre. C'est une petite route qui mène à mon village. Sur la droite de celle-ci à environ 500 mètres j'ai vu un D.V.N.I, j'ai alors ralenti mon véhicule pour rouler à 20 Km/h. Cet D.V.N.I était parallèle à la route et avançait à la même vitesse que moi. Intriguée, je l'ai toujours observé et j'avançais à la même vitesse que lui. Il était dans un prés à environ 20 mètres de la route au dessus d'herbes hautes. Son signalement est le suivant : Il avait une forme arrondi et ovale comme un citron avec un cable à son sommet. Il était de couleur gris argenté et parsemé de multiples lumières clignotantes jaunes, oranges, bleues, rouges et rose. Les lumières jaunes et oranges étant en plus grand nombre."-----

J'avançais toujours en même temps que lui. Lorsque je suis arrivé à sa hauteur, il s'est dédoublé tout en gardant la même forme et la même grosseur. Puis il a contourné par la droite une maison et un bosquet qui se trouvait devant lui. A ce moment là, je ne l'ai plus vu pendant toute la longueur du bosquet et de la maison. Derrière ce bosquet, je l'ai revu en une seule forme dans une vigne à environ 100 mètres de la route. Il a ensuite continué sa trajectoire en accélérant progressivement. Ensuite il s'est trouvé face à une haie d'arbres perpendiculaire à ma route. A ce moment là, il est monté perpendiculairement au sol relativement vite et a continué sa route en faisant un angle de 90°. Il est ensuite redescendu à sa hauteur initiale. Puis il a tourné à droite en prenant la direction du club d'aéromodélisme. Je l'ai suivie en prenant la route qu'il venait de traverser, il se trouvait alors à ma gauche et je le voyais moins distinctement. Ensuite je l'ai bien revue dans un chemin de terre se trouvant sur ma gauche en direction du château de la Cossonnière. Il se trouvait un peu avant le virage du chemin à environ 400 mètres. Ensuite, il a accéléré, est monté en hauteur et a disparu comme une étoile filante. J'ai cherché à le revoir en vain."-----

S.I : Il faisait nuit le ciel était dégagé, et il y avait une bonne visibilité grace à la lune."-----

Lorsque je l'ai vu, j'ai eu le souffle coupé et j'ai eu un peu peur. Par contre étant dans mon véhicule, je n'ai pas entendu de bruit de moteur ou autre, les lumières qui clignotaient n'ont jamais variées en intensité. Mis à part cela, je n'ai rien ressentie d'anormal."-----

La personne entendue

L'enquêteur

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

AUDITION

C.O. 01154 - PV 00823794

02 2

""Ce soir là, j'arrivais de chez des copains. Je n'avais pas bu, n'était pas fatiguée et me sentait en forme. Je n'ai jamais eu de problème psychologique. Je ne prends ni médicament ni produit stupéfiant.-----

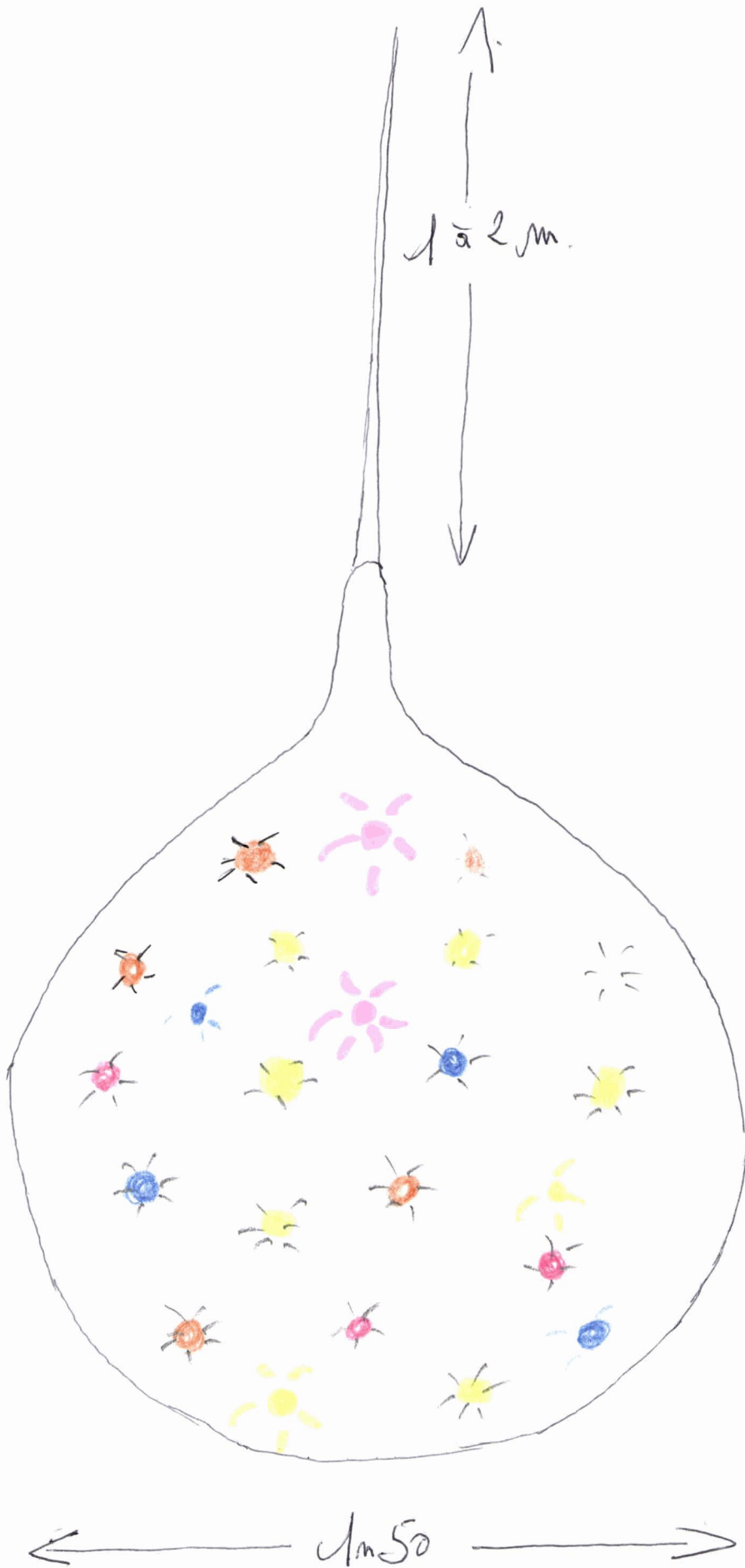
Je vous fournis un dessin décrivant l'O.V.N.I ainsi que ses dimensions approximatives.-----

A , le seize juin mil neuf cent quatre vingt quatorze, & dix huit heures et cinquante minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien & y changer, & y ajouter ou & y retrancher.'--

La personne entendue

L'enquêteur





METEO - FRANCE  
 DIRECTION INTERREGIONALE OUEST  
 METEO-FRANCE CENTRE DEPARTEMENTAL  
 DE LOIRE - ATLANTIQUE  
 Aéroport de Nantes - Atlantique  
 44340 - BOUGUENAIS  
 Tél. 40-84-80-19

ATTESTATION

SITUATION METEOROLOGIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

JOURNEE DU 11/06/94

SITUATION GENERALE

Beau temps **anticyclonique** : à Nantes à 23 H légales : pression 1030 hPa , **température 13°C** , vent Nord-Est 14 km/h , **visibilité 20 km** ciel presque clair : 1/8 de nuages bas (**Stratocumulus** ) 8 1 **800 m**

PARAMETRES RELEVES A : NANTES

Températures	Minimum 9 , 1° à 04h31 UTC		
	Maximum 19 , 7° à 15h30 UTC		
Précipitations	Hauteur 0 , mm	Durée 0 h	
Vent	Vitesse maxi. moyen. sur 10 mn		km/h a h
	Vitesse maxi, instantanée	47	km/h à 13h24

PHENOMENES OBSERVES

NEANT

Les heures sont exprimées en heures UTC :

- En été : Heures légales = Heures UTC + 2
- En hiver : Heures légales = Heures UTC + 1

Attestation certifiée  
 conforme le 17/06/94

Délégué Département.